



Union Européenne et Sport

- Dialogue structuré et Réunion des ministres en charge des sports au Conseil de l'UE** : la lutte contre le dopage au cœur des discussions **2**
- Conseil de fondation de l'AMA** : le ministre Flamand P. Muyters confirmé comme expert de l'Union européenne **4**
- Aides d'Etat et Sport** : la Commission européenne approuve le cofinancement public de complexes sportifs polyvalents au Danemark et en Suède **5**
- Conseil de l'UE** : priorités de la présidence Lituanienne pour le second semestre 2013 **5**

Conférences internationales et projets

- Groupe de travail fondateur du CIO sur les paris irréguliers et illégaux** : vers un système de surveillance universel ? **6**
- UNESCO / MINEPS V** : promotion d'infrastructures sportives et lutte contre les matchs truqués **8**
- « **Sport 4 Good Governance** » : la conférence finale programmée pour juin 2013 **9**

Interne

- 20 km de Bruxelles** : le bureau des COE auprès de l'Union européenne relève le défi ! **10**
- ENGSO** : assemblée générale du 7 au 9 juin (Belgrade) **11**
- "Nature & Sports Euro'Meet"** : conférence en octobre 2013 **11**
- Dates à retenir en juin 2013** **12**



Union européenne et Sport

Dialogue structuré et Réunion des ministres en charge des sports au Conseil : la lutte contre le dopage au cœur des discussions

Le 17 mai, la présidence Irlandaise de l'Union européenne a successivement organisé un dialogue structuré de haut-niveau et la réunion du Conseil « Éducation, Jeunesse, Culture et Sport. »

Dialogue structuré de haut-niveau

Le dialogue structuré avait pour thème la lutte contre le dopage. Il fut l'occasion de rassembler simultanément les ministres des sports de l'UE et certains représentants du mouvement sportif, parmi lesquels : **Travis Tygart** (Directeur de l'USADA), **Patrick Hickey** (Président des COE), **Pat McQuaid** (Président de l'UCI), et **Olivier Niggli** (Conseiller juridique de l'AMA). La Commissaire européenne en charge des sports, **Androulla Vassiliou**, a également pris part à cette rencontre.

Patrick Hickey avait été convié par le ministre des sports irlandais pour représenter le Mouvement Olympique durant le débat consacré à la lutte contre le dopage. A l'occasion de ce dialogue structuré, puis de la conférence de presse, Patrick Hickey a souligné la difficulté de lutter contre les pratiques dopantes. De fait, il a salué le travail mené par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), l'Agence américaine antidopage (USADA) et toutes les autres organisations sportives s'attaquant à ce fléau, les appelant à poursuivre leurs efforts.

Dans la même logique, il a particulièrement insisté sur l'importance de lancer un nouveau chapitre « sport » au sein du programme ERASMUS pour tous, félicitant au passage la Commissaire Vassiliou pour cette initiative. Selon lui, grâce à ce chapitre sport : *« une enveloppe financière sera disponible pour aider les organisations sportives à travailler en collaboration avec les autorités publiques afin de lutter ensemble contre le dopage. »*

Réunion des ministres chargés des sports au Conseil

La session « sport » du Conseil de l'UE s'est tenue immédiatement après le dialogue structuré. Trois sujets avaient été inscrits à l'agenda, traduisant les trois priorités de la présidence irlandaise en matière de sport :

- **Le mandat de la Commission européenne pour participer aux négociations relatives à une Convention internationale du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la manipulation des résultats sportifs** : la présidence irlandaise a présenté aux ministres présents l'état des lieux des discussions avec la Commission. Pour rappel, ces discussions doivent *in fine* permettre à la Commission de participer, au nom de l'UE, aux négociations sur la rédaction de cette Convention.



Mai 2013

- La question de la double-carrière pour les athlètes :

les ministres se sont accordés sur une série d'actions visant à faciliter les doubles carrières pour les sportifs de haut-niveau. Ils souhaitent encourager la coopération entre les parties prenantes, notamment entre les Etats membres et les instituts d'enseignement. Dans la même veine, ils ont pris position en faveur d'un renforcement des échanges de bonnes pratiques et d'expériences entre les Etats membres. Enfin, ils ont souligné l'intérêt de la flexibilité en matière d'éducation, mettant notamment en avant les bienfaits de cycles académiques et de parcours de formation adaptés. La flexibilité permettrait en effet aux athlètes de combiner sport et études. La thématique des doubles carrières sera reprise dans le cadre de la mise en œuvre du chapitre sport du programme Erasmus pour tous.

- Le problème de la lutte contre le dopage :

la présidence irlandaise a apporté de nouvelles informations concernant la révision du code mondial antidopage de l'AMA. La révision du code, initiée en novembre 2011, s'achèvera dans les mois prochains. Sa dernière version sera soumise au vote de la prochaine Conférence mondiale sur le dopage dans le sport, en novembre 2013.

Dans ce contexte, le Conseil a débattu du rôle des autorités publiques pour lutter

contre la sophistication croissante des méthodes de dopage. Pour Travis Tygart, invité à participer aux débats, les conditions à mettre en œuvre pour éradiquer le dopage peuvent se résumer en un mot : LIFE :

- Une **Législation** très stricte doit être instaurée pour décourager les pratiques dopantes ;
- L'**Indépendance** des agences anti-dopage doit être préservée ;
- Le **Financement** de la lutte contre le dopage doit être en adéquation avec l'ampleur de l'enjeu ;
- L'**Engagement** des parties prenantes pour se saisir du problème doit être total.

Les ministres des sports ont reconnu le caractère trans-sectoriel et transnational de la lutte antidopage, ainsi que la nécessité d'impliquer l'ensemble des parties prenantes. S'ils se sont mis d'accord pour développer et améliorer les outils existants, certains ont toutefois souligné la nécessité de ne pas porter atteinte aux droits fondamentaux des athlètes en rendant la lutte plus performante.

Plus d'informations:

[Communiqué de presse de la réunion du Conseil "Education, Jeunesse, Culture et Sport"](#)

[Communiqué de presse de la présidence irlandaise](#)

[Conférence de presse relative au sport au Conseil](#)



Mai 2013

Aides d'Etat et sport : la Commission européenne approuve le cofinancement public de complexes sportifs polyvalents au Danemark et en Suède

En 2011, la Suède et le Danemark ont notifié à la Commission européenne leur intention de soutenir financièrement la construction de deux complexes multifonctionnels, respectivement à Uppsala et à Copenhague. A Uppsala, le projet, évalué au total à 72 millions d'euros, devait être publiquement soutenu à hauteur de 16,5 millions d'euros par la municipalité. A Copenhague, le coût global du complexe est estimé à 148 millions d'euros. Sur ce montant, la municipalité devait prendre à sa charge 43,7 millions d'euros. Dans le cas danois, le terrain du complexe était en plus mis à disposition gratuitement par « By & Havn », une structure codétenue par la ville (55%) et l'Etat (45%).

En mars 2012, la Commission européenne a décidé d'ouvrir deux enquêtes distinctes sur ces deux complexes polyvalents, afin d'évaluer si l'aide d'Etat était susceptible de créer des distorsions de concurrence dans le marché intérieur. En mai, elle a rendu ses conclusions et autorisé le financement public dans les deux cas.

D'après l'article 107 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne, une aide publique peut être autorisée uniquement si elle est proportionnée à l'objectif recherchée et limitée au minimum nécessaire pour atteindre cet objectif. En l'espèce, la Commission européenne considère que ces deux conditions sont

réunies, soulignant que la Suède et le Danemark ont démontré :

- Le besoin d'augmenter leur capacité d'accueil actuelle, besoin nécessitant la construction de nouveaux complexes multi-usages ;
- La limitation du financement public au minimum nécessaire pour réaliser les deux projets ;
- L'ouverture égale des nouvelles infrastructures aux entreprises souhaitant les utiliser, sans discrimination entre elles ;
- L'impact limité du financement public en matière de concurrence et de commerce.

Référence à la spécificité du sport (Art 165 TFUE)

La Commission européenne mentionne également la spécificité du sport dans son argumentaire. Elle rappelle qu'en vertu de la déclaration d'Amsterdam sur le sport et de l'article 165 du TFUE, la construction d'infrastructures sportives ou destinées à d'autres événements publics, au même titre que le soutien à diverses activités bénéficiant au grand public, peuvent être considérées comme relevant de la responsabilité des Etats membres.

Plus d'informations:

[Communiqué de presse de l'UE relatif au cas du complexe polyvalent d'Uppsala \(IP/13/394\)](#)

[Communiqué de presse de l'UE relatif au cas du complexe multifonctionnel de Copenhague \(IP/13/434\)](#)



Conseil de Fondation de l'AMA : le ministre Flamand P. Muyters confirmé comme expert de l'Union européenne

Le 9 Mai 2013, M. Philippe Muyters, ministre Flamand en charge des sports, a été officiellement nommé « expert gouvernemental » de l'UE pour le Conseil de Fondation de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA).

M. Muyters, en tant qu'expert gouvernemental, sera l'un des trois représentants de l'Union européenne pour le Conseil de Fondation de l'AMA, siégeant aux cotés de l'Irlandais Leo Varadkar (représentant le Trio de Présidences en exercice) et du Luxembourgeois Romain Schneider (représentant le prochain Trio de Présidences). En place depuis le 1^{er} janvier 2013, ce système, qui accorde trois sièges à l'UE, a été instauré et approuvé par un Règlement du Conseil de Décembre 2011.

M. Muyters succède au Portugais Alexandre Miguel Mestre, nommé en novembre 2012 mais qui n'était plus disponible pour cette fonction. Philippe

Muyters était alors déjà candidat, mais n'avait pas réussi à être élu. Il a cette fois été choisi, sa candidature étant

formellement approuvée par les 27 Etats membres pour trois ans (2013-2015), via une procédure écrite. La désignation de M. Muyters a dû être effectuée en urgence, afin qu'il puisse assister au Conseil de Fondation de l'AMA du 12 mai dernier à Montréal.



Plus d'informations:

[Composition du Conseil de Fondation de l'AMA](#)

Conseil de l'UE : priorités de la Présidence lituanienne pour le second semestre 2013

Durant le second semestre 2013, la présidence du Conseil de l'Union européenne sera confiée à la Lituanie. Dans cet Etat Balte, la politique sportive est conduite par le Ministère de l'Intérieur. Le ministre actuel, Dailis Alfonsas Barakauskas, a annoncé les priorités de la Présidence concernant le sport :



1. **Promouvoir l'activité physique** pour ses bienfaits en matière de santé publique. Par conséquent, le Conseil émettra des recommandations concernant le réseau européen pour la promotion d'activités physiques bénéfiques pour la santé (HEPA) ;
2. **Poursuivre la recherche et rendre des conclusions sur les aspects économiques et financiers du sport,**



Mai 2013

3. mettant l'accent sur la contribution possible du sport pour atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 ;

4. **Organiser un débat politique et un dialogue structuré** sur les principes de bonne gouvernance pour le sport ;

5. **Lutter contre le dopage et les matches truqués.**

Les priorités annoncées par la Présidence lituanienne concordent avec le programme du Trio Irlande, Lituanie, Grèce. Outre ces axes de travail, la Présidence Lituanienne a présenté le programme provisoire suivant des réunions à venir (les dates définitives devant encore être confirmées) :

Réunion	Date(s)
Groupe de travail du Conseil sur le sport	12 juillet ; 17 septembre ; 9-10, 22, 29 octobre
Forum européen du sport	30 septembre et 1 ^{er} octobre (Vilnius)
Réunion informelle des Ministres en charge des Sports	1 ^{er} octobre (Vilnius)
Réunion informelle des Ministres en charge de la Culture	1 ^{er} octobre (Vilnius)
Session « sport » du Conseil de l'UE	26 novembre
Réunion des directeurs européens des sports	2 & 3 décembre (Kaunas)

Plus d'informations:

[Site internet de la Présidence lituanienne](#)

Conférences internationales et projets

Groupe de travail fondateur du CIO sur les paris irréguliers et illégaux : vers un système de surveillance universel ?

Les 13 et 14 mai, s'est tenue à Lausanne la quatrième réunion du groupe de travail fondateur du CIO sur la lutte contre les paris irréguliers et illégaux. A l'issue de cette réunion, les participants se sont mis d'accord sur une série de recommandations visant à améliorer et renforcer la sensibilisation, la surveillance, les échanges d'information et la législation sur cette question.

Comme expliqué dans notre rapport mensuel de février 2012, ce groupe de travail fondateur se compose de représentants du mouvement sportif, d'organisations internationales, d'opérateurs de paris et de gouvernements. Ces membres sont répartis au sein de trois sous-groupes d'experts, travaillant respectivement sur les thématiques : « sensibilisation et information », « surveillance, échange



Mai 2013

d'informations et analyse », et « législation et réglementation. »



Lancement d'un système de surveillance universel

Le séminaire s'est achevé sur une annonce majeure ; le groupe de travail fondateur du CIO a en effet fait part de sa volonté d'instaurer, pour le mouvement sportif, un système de surveillance universel des paris. Ce système, pensé sur le modèle de celui déployé à l'occasion de Jeux Olympiques de Londres, pourrait être utilisé pour l'ensemble des compétitions sportives organisées par les fédérations internationales. Il permettrait de faciliter considérablement les échanges d'informations et d'analyses relatives aux activités suspectes de paris. Bien qu'un tel système doit encore être approuvé par le Mouvement Olympique, le président du CIO Jacques Rogge se veut optimiste, soulignant que « le travail entrepris par le groupe de travail fondateur permet de préparer le terrain et [a déjà débouché sur] des progrès significatifs depuis [sa] première réunion en 2011. »

Multiplication des mesures contre les paris irréguliers et illégaux

En dehors de l'annonce d'un système universel de surveillance, le groupe de travail fondateur du CIO a présenté d'autres recommandations, préconisant notamment :

- L'adoption et l'application de son « [code de conduite](#) » par toutes les organisations sportives concernées.
- L'utilisation de tous les outils possibles, notamment les programmes de sensibilisation, pour favoriser la prise de conscience concernant les normes éthiques et les risques induits par les paris irréguliers et illégaux. Pour le groupe de travail fondateur, les organisations sportives comme les autorités nationales devraient travailler en ce sens.
- Le développement de plateformes de surveillance nationales, pour renforcer les échanges transfrontières entre les parties concernées.
- La mise en place d'un système permettant aux témoins d'une activité suspecte, potentiellement liée aux problèmes de matchs truqués ou de paris illégaux et irréguliers, d'en référer confidentiellement aux autorités compétentes.
- L'adoption de législations fortes, à l'échelle des Etats, pour s'attaquer au problème des paris irréguliers et illégaux. Le groupe de travail fondateur considère que l'intégrité du sport ne pourra être garantie sans l'appui des Etats. Dans cette perspective, il soutient pleinement la « *Convention internationale du Conseil de*



Mai 2013

l'Europe sur la lutte contre la manipulation des résultats sportifs », qui devrait enjoindre les Etats à initier ce processus législatif.

Ces recommandations devront maintenant être suivies d'effet. Leur réalisation sera évaluée l'an prochain, à l'occasion de la

prochaine rencontre du groupe de travail fondateur.

Plus d'informations:

[Communiqué de presse du CIO sur les conclusions de la réunion](#)

UNESCO / MINEPS V : promotion d'infrastructures sportives et lutte contre les matchs truqués

Du 28 au 30 mai, les délégations de 125 pays se sont rencontrées pour la cinquième Conférence internationale des ministres et hauts-fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO (MINEPS V). Sur la base des recommandations des trois groupes de travail, la « Déclaration de Berlin » a été présentée en clôture de la conférence.

A travers cette déclaration, les ministres ont rappelé que l'accès au sport ne peut faire l'objet d'aucune discrimination et doit être considéré comme un droit fondamental pour tous. Pour mettre en œuvre la « Déclaration de Berlin », les Etats membres se concentreront particulièrement sur l'accès à l'éducation physique dans les écoles, sur l'inclusion des personnes handicapées, sur la promotion du volontariat, sur la construction ou le développement d'infrastructures sportives libres d'accès et sur l'égalité entre les sexes.

Considérant l'intérêt du sport en matière de santé (publique), les ministres des sports ont appelé à accroître l'investissement dans les

programmes préventifs de santé et dans les infrastructures sportives permettant d'accueillir des événements sportifs majeurs. En effet, les manifestations sportives d'ampleur internationale ont un impact positif sur la société comme sur l'économie du pays hôte. De plus, elles attirent l'attention et incitent les populations à pratiquer une activité physique. En ce sens, elles constituent une condition nécessaire pour permettre le développement de programmes sportifs à l'échelle nationale. Les organisations internationales décidant du lieu dans lequel se dérouleront de tels événements ont donc été invitées à réduire leurs exigences financières et logistiques, ceci afin d'augmenter le nombre de pays et de ville candidats.

Les ministres ont également mis en avant la nécessité d'adopter de nouvelles dispositions pour **lutter contre les matchs truqués**. La protection de l'intégrité du sport doit être la priorité commune, et requiert une collaboration renforcée entre les Etats et les organisations sportives. Les Etats présents ont été enjoins à ajouter une référence à la



Mai 2013

« fraude sportive » au sein de leur législation respective, indiquant que celle-ci serait dorénavant passible de poursuites. En outre, les fédérations sportives sont promptes à développer de nouveaux moyens préventifs, tels l'introduction de médiateurs jouant le rôle de point de contact pour les athlètes, ou

l'adoption de codes de conduites propres incluant des sanctions sportives spécifiques en cas de mauvaise conduite.

Plus d'informations:

[Site internet de l'UNESCO relatif au MINEPS V](#)

“Sport 4 Good Governance”: la conférence finale programmée pour juin 2013

Après 18 mois d'évènements et d'activités réussis, le projet “Sport 4 Good Governance,”



porté par le bureau des COE auprès de l'UE, se terminera fin juin prochain. Pour échanger sur les résultats et les succès du projet, ainsi que pour étudier les suites à donner, une conférence finale sera organisée.

Elle aura lieu le mardi 25 juin prochain, à Bruxelles, dans les locaux de la représentation du Land de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie auprès de l'UE (rue Montoyer 47 – 1000 Bruxelles), entre 9h et 16h. La conférence comprendra une présentation des résultats du projet, les exposés de plusieurs invités et un débat

entre les participants. Le programme précis sera prochainement mis en ligne sur le site internet du projet.

Si vous souhaitez participer à la conférence finale de « Sport 4 Good Governance », merci de bien vouloir indiquer votre nom et celui de votre organisation par email, à northshield@euoffice.eurolympic.org, avant le mardi 18 juin. Pour rappel, l'inscription est obligatoire pour assister à cette conférence. Du fait du nombre limité de places, le choix des invités sera laissé à la discrétion des organisateurs.

Plus d'informations:

[Site internet du projet “Sport 4 Good Governance”](#)



Interne et agenda

20 km de Bruxelles : le bureau des COE auprès de l'Union européenne relève le défi !

Le 26 mai 2013, pour sa 34e édition, la course a accueilli cette année plus de 30 000 participants du monde entier. Parmi les événements sportifs organisés dans la capitale belge, le 20 km est certainement le plus populaire. La ligne de départ et d'arrivée positionnée dans le « Parc du Cinquantenaire », est située au cœur du quartier européen. Tout au long du parcours, les participants traversent la ville et courent au pied de quelques uns de monuments les plus célèbres de Bruxelles.

Ces dernières années, le 20km n'a cessé de se développer, le nombre de participants et de nationalités représentées étant en constante hausse. Le premier 20km de Bruxelles, organisé le 8 juin 1980, ne rassembla que 5659 coureurs.

Cette année, 37 000 coureurs étaient inscrits pour la course, certains d'entre eux faisant le déplacement depuis l'étranger spécialement pour l'occasion. Au total, des coureurs de 122 nationalités différentes ont ainsi souhaité relever le défi, avec des temps s'échelonnant entre 59:22 min et 4h.

Représentant le bureau en équipe, nos quatre coureurs, qui ont tous terminé la course, se sont vêtus du même T-shirt, créé spécialement pour l'occasion.

Plus d'informations:

[Site officiel du 20km de Bruxelles](#)





ENGSO : Assemblée Générale du 7 au 9 juin (Belgrade)

ENGSO a tenu sa 21e Assemblée Générale à Belgrade (Serbie) du 7 au 9 juin. L'Assemblée Générale d'ENGSO Jeunes s'est déroulée simultanément.

Cette année, l'Assemblée Générale était électorale ; les postes de Vice-président et de Secrétaire Général, ainsi que deux des sièges du Comité Exécutif ont été soumis au vote. L'Assemblée Générale a également permis d'approuver le rapport d'activité,

l'exercice comptable, le budget annuel et le plan d'action pour l'année à venir. Enfin, le traditionnel séminaire européen, destiné à échanger autour des enjeux de la politique sportive de l'UE, a précédé l'Assemblée Générale.

Plus d'informations:

[Courrier d'invitation à l'Assemblée Générale d'ENGSO](#)

"Nature & Sports Euro'Meet" : Conférence en octobre 2013

La seconde rencontre européenne "Nature & Sports Euro'Meet" se tiendra du 2 au 4 octobre 2013 à Liptovský Mikuláš, en Slovaquie. Ce rassemblement, qui constitue la plus importante rencontre pour les sports de nature en Europe, est co-organisé par ENOS, le réseau européen des sports de nature.

Les seconds « Nature & Sports Euro'Meet » ont pour but :

- De promouvoir une culture européenne commune des sports de nature ;
- De faciliter le transfert d'expériences en partageant difficultés et succès entre participants ;
- De structurer un réseau européen des acteurs de sports de nature ;

- De contribuer à l'inclusion des sports de nature au sein des politiques publiques européennes, notamment celles relatives à la santé, au développement territorial et à l'environnement.

Les organisateurs de cette rencontre ont bénéficié du soutien de la Commission européenne, à travers le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. En outre, pour se rendre à Liptovský Mikuláš, les participants peuvent solliciter le soutien financier de l'Agence européenne pour l'Éducation de leur État membre respectif, dans le cadre des visites et échanges Grundtvig.

Plus d'informations:

[Site internet de Nature & Sports](#)



Dates à retenir en juin 2013

- 7-9** Assemblée Générale d'ENGSO (Belgrade)
- 10** Réunion entre Jacques Rogge, Patrick Hickey et la Commissaire Vassiliou (Bruxelles)
- 11** Board des COE auprès de l'UE (Bruxelles)
- 18-19** Séminaire de la Commission des athlètes du CIO/COE sur les affaires européennes (Bruxelles)
- 20** Session de formation « Sport 4 Good Governance » (Graz)
- 25** Conférence finale « Sport 4 Good Governance » (Bruxelles)
- 26-27** Groupe d'experts du Conseil « Education et formation dans le sport » (Helsinki)

Mentions légales:

Bureau des COE auprès de l'UE
52, Avenue de Cortenbergh
B-1000 Brussels

Tel. : 0032-2-738 03 20
info@euoffice.eurolympic.org